

## Communiqué de presse

### Les retombées économiques positives de l'industrie pétrolière canadienne favorisent le maintien des industries de l'Est de Montréal

**Montréal-Est, le 6 novembre 2013** – Le rapport sur les « Retombées économiques de l'industrie pétrolière de l'Ouest canadien » publié par la Fédération des Chambres de Commerce du Québec (FCCQ) confirme l'importance de cette industrie non seulement pour l'Ouest du Canada, mais également pour le Québec. Selon M. André Brunelle, président du conseil d'administration de l'Association industrielle de l'est de Montréal (AIEM), les retombées économiques énoncées dans le rapport du FCCQ sont également vraies pour l'Est de Montréal. « Il ne fait aucun doute que les investissements, l'expertise et l'approvisionnement de l'Ouest ont un impact sur les industries de l'Est de Montréal ».

Si nous voulons maintenir notre savoir-faire, nos industries et les retombées qui en découlent, nous devons assurer la compétitivité de nos entreprises. Une des façons d'y arriver est de permettre une plus grande accessibilité aux produits pétroliers de l'Alberta qui constituent un approvisionnement plus compétitif que notre approvisionnement actuel. C'est pourquoi l'AIEM a souligné son support au projet de renversement de la ligne 9B, lors des audiences de l'Office Nationale de l'Énergie (ONÉ) en octobre dernier.

« L'industrie pétrochimique a beau compter dans ses rangs les Québécois les plus compétents, ou avoir accès aux meilleures technologies qui soient, ses chances de réussite sont bien minces si elle n'a pas accès à une matière première de façon compétitive ». a déclaré M. Brunelle

« Nos membres partagent les préoccupations des Québécois en matière de protection de l'environnement. Cette préoccupation est la raison d'être de l'AIEM, il y a plus de 50 ans. », a tenu à préciser le directeur général de l'AIEM, M. Dimitri Tsingakis. « Aujourd'hui, plus que jamais, cette volonté d'améliorer notre performance environnementale continue d'être notre priorité. » L'AIEM a adopté une approche de développement industriel durable basée sur l'écologie industrielle. Cette approche, qui consiste à arrimer les enjeux économiques, environnementaux et sociaux, nous permettra de relever les défis de développement durable durant les prochaines années.

## **À propos de l'AIEM**

Fondée en 1960 pour la protection de l'environnement, l'Association contribue à l'harmonisation des activités industrielles en milieu urbain. Son mandat est d'offrir aux membres un lieu d'actions concertées, ainsi que des services et des conseils adaptés à leurs besoins d'amélioration continue dans un milieu urbain en constante évolution. À cet égard, ses champs d'action et ses priorités sont en rapport direct avec : le développement durable, la gestion des risques d'accidents industriels majeurs, l'interaction avec les services publics et de liaison avec la communauté locale.

-30-

Source: Dimitri Tsingakis  
Directeur général  
Association Industrielle de l'Est de Montréal (AIEM)  
Tel. : (514) 645-8111  
[dimitri@aiem.qc.ca](mailto:dimitri@aiem.qc.ca)